

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006895500059	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC ANJOU LOIR ET SARTHE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BAUGÉ

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	39
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

67

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

68

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 276 376,07	G 1 585 485,26	G-A 309 109,19
	Section d'investissement	B 1 055 091,59	H 1 189 958,82	H-B 134 867,23

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 402 029,65 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 38 753,38 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 331 467,66	Q= G+H+I+J 4 216 227,11	=Q-P 1 884 759,45

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 16 313,11	K 0,00
	Section d'investissement	F 696 013,13	L 357 314,63
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 712 326,24	= K+L 357 314,63

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 292 689,18	= G+I+K 2 987 514,91	1 694 825,73
	Section d'investissement	= B+D+F 1 751 104,72	= H+J+L 1 586 026,83	-165 077,89
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 043 793,90	= G+H+I+J+K+L 4 573 541,74	1 529 747,84

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 16 313,11	K 0,00
011	Charges à caractère général	16 313,11	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 696 013,13	L 357 314,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	357 314,63
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 213,68	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	592 799,45	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - EAUX PLUVIALES RUE MAIMBOURG MORANNES (3)	0,00	0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - EAUX PLUVIALES RUE MAIMBOURG MORANNES (3)	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	849 266,25	289 446,18	56 568,06	16 313,11	486 938,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	225 000,00	24 345,42	137 935,86	0,00	62 718,72
014	Atténuations de produits	3 770,00	3 770,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	3 393,40	0,00	0,00	606,60
Total des dépenses de gestion courante		1 082 036,25	320 955,00	194 503,92	16 313,11	550 264,22
66	Charges financières	90 000,00	66 765,85	19 463,58	0,00	3 770,57
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	107,10	0,00	0,00	24 892,90
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	4 000,00	4 000,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	26 230,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 227 266,25	391 827,95	213 967,50	16 313,11	605 157,69
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 239 297,75				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	700 000,00	670 580,62			29 419,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 939 297,75	670 580,62			1 268 717,13
TOTAL		3 166 564,00	1 062 408,57	213 967,50	16 313,11	1 873 874,82
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	189 400,35	181 960,80	13 878,41	0,00	-6 438,86
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	133 200,00	54 534,98	0,00	0,00	78 665,02
75	Autres produits de gestion courante	1 132 400,00	1 063 460,78	0,00	0,00	68 939,22
Total des recettes de gestion courante		1 455 000,35	1 299 956,56	13 878,41	0,00	141 165,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 534,00	7 311,25	0,00	0,00	2 222,75
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	4 000,00			-4 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 464 534,35	1 311 267,81	13 878,41	0,00	139 388,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	300 000,00	260 339,04			39 660,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		300 000,00	260 339,04			39 660,96
TOTAL		1 764 534,35	1 571 606,85	13 878,41	0,00	179 049,09
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 402 029,65				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 500,00	1 275,00	0,00	225,00
21	Immobilisations corporelles	370 494,26	215 414,85	103 213,68	51 865,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 677 326,74	228 757,49	592 799,45	855 769,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 049 321,00	445 447,34	696 013,13	907 860,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	349 305,21	0,00	5 694,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
	Total des dépenses financières	455 000,00	349 305,21	0,00	105 694,79
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 675 121,00	794 752,55	696 013,13	1 184 355,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	300 000,00	260 339,04		39 660,96
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	0,00		500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	800 000,00	260 339,04		539 660,96
	TOTAL	3 475 121,00	1 055 091,59	696 013,13	1 724 016,28
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	826 269,87	519 214,52	357 314,63	-50 259,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	163,68	0,00	-163,68
	Total des recettes d'équipement	826 269,87	519 378,20	357 314,63	-50 422,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00
	Total des recettes réelles d'investissement	997 069,87	519 378,20	357 314,63	120 377,04
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 239 297,75			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	700 000,00	670 580,62		29 419,38
041	Opérations patrimoniales (2)	500 000,00	0,00		500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 439 297,75	670 580,62		1 768 717,13
	TOTAL	3 436 367,62	1 189 958,82	357 314,63	1 889 094,17
	Pour information	38 753,38			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	346 014,24		346 014,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	162 281,28		162 281,28
014	Atténuations de produits	3 770,00		3 770,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 393,40		3 393,40
66	Charges financières	86 229,43	0,00	86 229,43
67	Charges exceptionnelles	107,10	0,00	107,10
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	4 000,00	670 580,62	674 580,62
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	605 795,45	670 580,62	1 276 376,07

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 276 376,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	217 126,42	217 126,42
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	349 305,21	0,00	349 305,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 275,00	0,00	1 275,00
21	Immobilisations corporelles (6)	215 414,85	0,00	215 414,85
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	228 757,49	0,00	228 757,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		43 212,62	43 212,62
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	794 752,55	260 339,04	1 055 091,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 055 091,59

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	195 839,21		195 839,21
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	54 534,98		54 534,98
75	Autres produits de gestion courante	1 063 460,78		1 063 460,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 311,25	217 126,42	224 437,67
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	4 000,00	43 212,62	47 212,62
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 325 146,22	260 339,04	1 585 485,26

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 402 029,65
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 987 514,91
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	519 214,52	0,00	519 214,52
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	163,68	0,00	163,68
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		670 580,62	670 580,62
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		519 378,20	670 580,62	1 189 958,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	38 753,38
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 228 712,20
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	849 266,25	289 446,18	56 568,06	16 313,11	486 938,90
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	50 000,00	26 182,55	5 479,48	0,00	18 337,97
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 221,47	0,00	0,00	-221,47
6064	Fournitures administratives	0,00	34,06	0,00	0,00	-34,06
6066	Carburants	900,00	785,03	0,00	0,00	114,97
6068	Autres matières et fournitures	200,00	2 160,92	148,00	0,00	-2 108,92
611	Sous-traitance générale	574 217,00	122 024,81	28 851,56	400,00	422 940,63
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	2 002,06	0,00	-2,06
6135	Locations mobilières	0,00	4 324,26	0,00	0,00	-4 324,26
6137	Redevances, droits de passage, servitude	11 300,00	1 314,00	0,00	0,00	9 986,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	11 499,25	1 311,30	0,00	1 499,25	8 688,70
61523	Entretien, réparations réseaux	146 000,00	85 791,64	19 110,75	13 877,98	27 219,63
61551	Entretien matériel roulant	500,00	1 669,34	50,00	0,00	-1 219,34
6156	Maintenance	3 200,00	6 498,98	0,00	0,00	-3 298,98
6161	Multirisques	600,00	331,89	0,00	0,00	268,11
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	18 000,00	20 121,30	0,00	0,00	-2 121,30
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	112,50	450,00	-562,50
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 404,92	1,98	0,00	593,10
627	Services bancaires et assimilés	50,00	92,69	0,00	0,00	-42,69
6287	Remboursements de frais	11 000,00	8 202,27	0,00	0,00	2 797,73
6288	Autres	7 200,00	1 441,75	811,73	85,88	4 860,64
63512	Taxes foncières	0,00	1 507,00	0,00	0,00	-1 507,00
6378	Autres taxes et redevances	600,00	526,00	0,00	0,00	74,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	225 000,00	24 345,42	137 935,86	0,00	62 718,72
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	180 000,00	0,00	124 890,00	0,00	55 110,00
6218	Autre personnel extérieur	45 000,00	24 345,42	13 045,86	0,00	7 608,72
014	Atténuations de produits (4)	3 770,00	3 770,00	0,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	3 770,00	3 770,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	3 393,40	0,00	0,00	606,60
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	1 516,72	0,00	0,00	2 483,28
6542	Créances éteintes	0,00	1 876,10	0,00	0,00	-1 876,10
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,58	0,00	0,00	-0,58
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 082 036,25	320 955,00	194 503,92	16 313,11	550 264,22
66	Charges financières (b) (5)	90 000,00	66 765,85	19 463,58	0,00	3 770,57
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	83 697,33	0,00	0,00	1 302,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-20 514,90	19 463,58	0,00	1 051,32
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	3 583,42	0,00	0,00	1 416,58
67	Charges exceptionnelles (c)	25 000,00	107,10	0,00	0,00	24 892,90
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	107,10	0,00	0,00	4 892,90
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	4 000,00	4 000,00			0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	4 000,00	0,00			4 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	4 000,00			-4 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	26 230,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 227 266,25	391 827,95	213 967,50	16 313,11	605 157,69
023	Virement à la section d'investissement	1 239 297,75				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	700 000,00	670 580,62			29 419,38
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	700 000,00	670 580,62			29 419,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 939 297,75	670 580,62			1 268 717,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 939 297,75	670 580,62			1 268 717,13
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 166 564,00	1 062 408,57	213 967,50	16 313,11	1 873 874,82

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information	0,00				
	D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	19 463,58
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	20 514,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 051,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	189 400,35	181 960,80	13 878,41	0,00	-6 438,86
704	Travaux	140 800,35	152 006,37	7 503,17	0,00	-18 709,19
70611	Redevance d'assainissement collectif	48 450,00	29 954,43	6 375,24	0,00	12 120,33
7087	Remboursement de frais	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	133 200,00	54 534,98	0,00	0,00	78 665,02
748	Autres subventions d'exploitation	133 200,00	54 534,98	0,00	0,00	78 665,02
75	Autres produits de gestion courante	1 132 400,00	1 063 460,78	0,00	0,00	68 939,22
757	Redevances des fermiers, concession..	1 132 400,00	1 063 460,78	0,00	0,00	68 939,22
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 455 000,35	1 299 956,56	13 878,41	0,00	141 165,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 534,00	7 311,25	0,00	0,00	2 222,75
7718	Autres produits except. opérat° gestion	9 534,00	0,00	0,00	0,00	9 534,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	7 162,78	0,00	0,00	-7 162,78
778	Autres produits exceptionnels	0,00	148,47	0,00	0,00	-148,47
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	4 000,00			-4 000,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	4 000,00			-4 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 464 534,35	1 311 267,81	13 878,41	0,00	139 388,13
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	300 000,00	260 339,04			39 660,96
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	250 000,00	217 126,42			32 873,58
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	50 000,00	43 212,62			6 787,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		300 000,00	260 339,04			39 660,96
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 764 534,35	1 571 606,85	13 878,41	0,00	179 049,09
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 402 029,65				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 500,00	1 275,00	0,00	225,00
2051	Concessions et droits assimilés	1 500,00	1 275,00	0,00	225,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	370 494,26	215 414,85	103 213,68	51 865,73
2111	Terrains nus	0,00	206,95	0,00	-206,95
2125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00	18 099,50	-18 099,50
21311	Bâtiments d'exploitation	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	16 491,13	4 573,16	-21 064,29
21532	Réseaux d'assainissement	102 518,48	187 370,42	40 909,82	-125 761,76
2154	Matériel industriel	16 371,32	2 371,32	0,00	14 000,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	32 724,40	-32 724,40
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	351,00	0,00	0,00	351,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	8 721,11	6 906,80	-15 627,91
2184	Mobilier	253,46	253,92	0,00	-0,46
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 677 326,74	228 757,49	592 799,45	855 769,80
2313	Constructions	383 011,83	38 923,50	325 577,68	18 510,65
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 294 314,91	183 568,93	267 221,77	843 524,21
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	6 265,06	0,00	-6 265,06
Total des dépenses d'équipement		2 049 321,00	445 447,34	696 013,13	907 860,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	349 305,21	0,00	5 694,79
1641	Emprunts en euros	295 000,00	290 974,14	0,00	4 025,86
1687	Autres dettes	60 000,00	58 331,07	0,00	1 668,93
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
Total des dépenses financières		455 000,00	349 305,21	0,00	105 694,79
458101	EAUX PLUVIALES RUE MAIMBOURG MORANNES (4)	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		170 800,00	0,00	0,00	170 800,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 675 121,00	794 752,55	696 013,13	1 184 355,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	300 000,00	260 339,04		39 660,96
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	300 000,00	260 339,04		39 660,96
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	250 000,00	105 602,00		144 398,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	744,00		-744,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	72,00		-72,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	77 659,00		-77 659,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	801,00		-801,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	865,00		-865,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	6 723,00		-6 723,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	24 611,42		-24 611,42
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	0,00	49,00		-49,00
28173	Constructions (mise à disposition)	50 000,00	43 212,62		6 787,38
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00	0,00		500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	0,00		500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		800 000,00	260 339,04		539 660,96
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 475 121,00	1 055 091,59	696 013,13	1 724 016,28
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	826 269,87	519 214,52	357 314,63	-50 259,28
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	504 860,72	292 730,25	235 628,75	-23 498,28
1312	Subv. équipt Régions	0,00	1 723,00	0,00	-1 723,00
1313	Subv. équipt Départements	266 910,00	157 836,00	109 074,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	54 499,15	66 925,27	12 611,88	-25 038,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	163,68	0,00	-163,68
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	163,68	0,00	-163,68
Total des recettes d'équipement		826 269,87	519 378,20	357 314,63	-50 422,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
458201	EAUX PLUVIALES RUE MAIMBOURG MORANNES (3)	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		170 800,00	0,00	0,00	170 800,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		997 069,87	519 378,20	357 314,63	120 377,04
021	Virement de la section d'exploitation	1 239 297,75			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	700 000,00	670 580,62		29 419,38
28031	Frais d'études	0,00	1 616,00		-1 616,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	250,00		-250,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	23 032,00		-23 032,00
28131	Bâtiments	0,00	93 890,00		-93 890,00
28135	Installations générales, agencements, ..	700 000,00	0,00		700 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	190,00		-190,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	46 800,48		-46 800,48
28154	Matériel industriel	0,00	18 272,83		-18 272,83
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	250,00		-250,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 210,00		-1 210,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	558,00		-558,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	157 944,32		-157 944,32
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	321 076,95		-321 076,95
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	246,04		-246,04
28181	Installations générales, agencements	0,00	1 389,00		-1 389,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 263,00		-2 263,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 592,00		-1 592,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 939 297,75	670 580,62		1 268 717,13
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00	0,00		500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00		500 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 439 297,75	670 580,62		1 768 717,13
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 436 367,62	1 189 958,82	357 314,63	1 889 094,17
Pour information		38 753,38			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 020 512,91									
1641 Emprunts en euros (total)					5 020 512,91									
00013806480	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	13/04/2007	01/01/2018	15/02/2018	3 678,91	F		4,190	6,814		T	X Echéance constante		A-1
00017528766	Sté CRCAM	03/05/2007	03/05/2007	03/08/2007	300 000,00	F		4,510	4,236		A	X Echéance constante		A-1
000203066 014 14	CREDIT MUTUEL TIERCE	27/10/2015	25/01/2018	25/04/2018	86 528,28	F		1,650	1,664		T	X Echéance constante		A-1
00020306606	CREDIT MUTUEL TIERCE	17/12/2003	23/01/2004	23/03/2004	209 900,00	F		4,350	4,442		T	X Echéance constante		A-1
00020306609	CREDIT MUTUEL TIERCE	08/07/2011	01/01/2018	25/02/2018	32 751,45	F		4,050	4,799		T	X Echéance constante		A-1
00020306611	CREDIT MUTUEL TIERCE	05/09/2004	01/01/2018	05/02/2018	41 254,36	F		4,600	4,684		M	X Echéance constante		A-1
00020306612	CREDIT MUTUEL TIERCE	15/11/2016	01/01/2018	15/02/2018	422 011,67	F		0,980	0,980		T	X Echéance constante		A-1
00020306613	CREDIT MUTUEL TIERCE	01/01/2018	01/01/2018	05/02/2018	120 474,24	F		3,750	3,885		T	X Echéance constante		A-1
00059920932	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	08/07/2009	01/01/2018	15/02/2018	69 555,60	F		4,690	4,891		T	X Echéance constante		A-1
00063619190	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	21/12/2009	01/01/2018	15/03/2018	101 601,50	R	EURIBOR	1,550	1,491		T	X Echéance constante		A-1
00069632609	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	01/01/2018	01/01/2018	03/04/2018	211 871,71	F		3,480	4,961		A	X Echéance constante		A-1
00075505782	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	15/12/2011	01/01/2018	15/06/2021	155 916,44	F		4,380	3,936		T	X Echéance constante		A-1
00079880146	Sté CRCAM	14/02/2012	14/02/2012	23/04/2012	794 169,99	F		3,940	4,024		T	X Echéance constante		A-1
10000027371	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	01/01/2018	01/01/2018	17/10/2021	199 913,71	F		4,030	3,590		A	X Echéance constante		A-1
10000058576	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	06/12/2013	01/01/2018	15/03/2018	52 881,65	F		3,170	9,423		A	X Echéance constante		A-1
10000067004	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	09/01/2014	01/01/2018	15/05/2021	400 960,34	F		3,560	3,459		T	X Echéance constante		A-1

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10000221834	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	07/07/2015	01/01/2018	15/07/2018	28 935,25	F		1,290	1,533		A	X Echéance constante		A-1
10000256431	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	01/01/2018	01/01/2018	15/09/2018	43 190,69	F		1,590	1,742		A	X Echéance constante		A-1
10001573800	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	21/04/2020	20/07/2020	15/01/2021	1 100 000,00	F		0,930	0,931		T	C		A-1
1336967	CAISSE DES DEPOTS	26/08/2014	01/01/2018	01/01/2018	205 920,00	V		2,000	1,606		T	C		A-1
1336968	CAISSE DES DEPOTS	09/06/2016	01/01/2018	01/01/2018	53 906,25	R	LIVRET A	0,370	1,359		T	C		A-1
1336969	CAISSE DES DEPOTS	09/06/2016	01/01/2018	01/01/2018	54 961,57	F		0,320	1,328		T	X Echéance constante		A-1
4304522	CAISSE D'EPARGNE BRET P.DE LA LOIRE	11/07/2014	01/01/2018	15/02/2018	14 491,71	F		2,980	3,090		T	C		A-1
70001852890	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	03/05/2004	01/01/2018	15/01/2018	50 745,89	F		4,580	5,115		M	X Echéance constante		A-1
70002599889	CREDIT AGRICOLE ANJOU MAINE	12/12/2004	01/01/2018	15/01/2018	9 738,73	V		1,200	1,192		T	X Echéance constante		A-1
7479614	CAISSE D'EPARGNE BRET P.DE LA LOIRE	01/01/2018	01/01/2018	25/02/2018	67 950,56	F		5,500	5,853		S	X Echéance constante		A-1
7932137	CAISSE D'EPARGNE BRET P.DE LA LOIRE	31/03/2011	25/04/2011	25/07/2011	130 000,00	F		4,700	4,420		T	X Echéance constante		A-1
MIN5013847EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	16/10/1999	01/02/2001	01/02/2002	27 882,88	F		5,490	5,490		A	X Echéance constante		A-1
MON510347EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/09/2009	01/01/2018	01/04/2018	29 319,53	F		4,780	6,332		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					813 210,95									

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					813 210,95									
090255302	AGENCE DE L EAU LE MANS	12/07/2012	01/01/2018	30/09/2018	372 896,04	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
110265302	AGENCE DE L EAU LE MANS	28/11/2012	01/01/2018	30/09/2018	308 837,01	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
MONTREUIL SUR LOIR 2018	EPA COMMUNE DE MONTREUIL SUR LOIR	01/01/2018	01/01/2018	02/01/2018	131 477,90	F		3,980	4,870		A	X Echéance constante		A-1
Total général					5 833 723,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 218 738,54					290 974,14	83 697,33	0,00	18 974,71
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 218 738,54					290 974,14	83 697,33	0,00	18 974,71
00013806480		0,00	A-1	0,00	0,00	F		6,814	443,37	6,97	0,00	0,00
00017528766		0,00	A-1	175 007,87	13,67	F		4,236	8 838,94	8 291,49	0,00	3 244,84
000203066 014 14		0,00	A-1	56 394,82	7,83	F		1,664	6 541,20	998,12	0,00	170,60
00020306606		0,00	A-1	2 482,02	1,00	F		4,442	2 376,78	172,94	0,00	1,80
00020306609		0,00	A-1	15 458,45	3,67	F		4,799	3 742,80	721,28	0,00	62,61
00020306611		0,00	A-1	12 078,29	1,75	F		4,684	6 479,18	718,18	0,00	40,13
00020306612		0,00	A-1	277 886,03	8,92	F		0,980	29 392,16	2 903,52	0,00	347,97
00020306613		0,00	A-1	91 436,62	11,42	F		3,885	6 248,95	3 576,01	0,00	533,38
00059920932		0,00	A-1	44 524,04	6,67	F		4,891	5 483,70	2 249,86	0,00	266,82
00063619190		0,00	A-1	30 124,77	2,00	R	EURIBOR	1,603	14 706,04	614,34	0,00	30,26
00069632609		0,00	A-1	141 299,98	7,33	F		4,961	15 096,13	5 442,58	0,00	3 660,61
00075505782		0,00	A-1	107 899,15	8,25	F		3,936	11 157,94	3 883,70	0,00	162,09
00079880146		0,00	A-1	475 017,54	15,83	F		4,024	29 688,60	19 446,78	0,00	3 535,18
10000027371		0,00	A-1	142 245,02	8,83	F		3,590	13 573,34	4 721,30	0,00	885,95
10000058576		0,00	A-1	9 505,37	0,25	F		9,423	9 225,00	593,75	0,00	239,38
10000067004		0,00	A-1	239 589,54	5,92	F		3,459	35 842,03	8 019,53	0,00	936,80
10000221834		0,00	A-1	0,00	0,00	F		1,533	5 936,34	76,58	0,00	0,00
10000256431		0,00	A-1	7 485,27	0,75	F		1,742	7 368,14	236,17	0,00	35,04
10001573800		0,00	A-1	1 012 000,00	22,83	F		0,931	44 000,00	9 667,36	0,00	1 986,89
1336967		0,00	A-1	159 120,00	16,83	V	LIVRET A	1,918	9 360,00	2 862,07	0,00	795,60
1336968		0,00	A-1	39 531,25	13,58	R	LIVRET A	1,649	2 875,00	614,59	0,00	172,95
1336969		0,00	A-1	41 769,67	13,83	F		1,328	2 706,44	558,00	0,00	134,06
4304522		0,00	A-1	8 325,11	6,67	F		3,090	1 233,32	271,06	0,00	31,70
70001852890		0,00	A-1	13 634,28	1,58	F		5,115	8 115,93	827,19	0,00	27,75
70002599889		0,00	A-1	3 107,37	2,08	V	EURIBOR	1,232	1 357,43	41,63	0,00	8,39
7479614		0,00	A-1	54 584,93	12,17	F		5,853	2 970,77	3 125,27	0,00	1 050,76

CC ANJOU LOIR ET SARTHE - CCALS ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
7932137		0,00	A-1	37 132,59	13,33	F		4,420	1 928,20	1 802,20	0,00	0,00
MIN5013847EUR		0,00	A-1	3 995,48	1,17	F		5,490	1 843,12	320,54	0,00	0,00
MON510347EUR		0,00	A-1	17 103,08	6,33	F		6,332	2 443,29	934,32	0,00	613,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		525 759,54					58 331,07	3 583,42	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		525 759,54					58 331,07	3 583,42	0,00	0,00
090255302		0,00	A-1	248 597,34	9,75	F		0,000	24 859,74	0,00	0,00	0,00
110265302		0,00	A-1	198 538,06	8,75	F		0,000	22 059,79	0,00	0,00	0,00
MONTREUIL SUR LOIR 2018		0,00	A-1	78 624,14	5,08	F		4,870	11 411,54	3 583,42	0,00	0,00
Total général		0,00		3 744 498,08					349 305,21	87 280,75	0,00	18 974,71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 744 498,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00		
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 416.66 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	5	16/03/2017
L	2051 Concessions et droits similaires	2	16/03/2017
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	16/03/2017
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	10	16/03/2017
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	16/03/2017
L	2182 Matériel de transport	5	16/03/2017
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	16/03/2017
L	2184 Mobilier	10	16/03/2017
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	16/03/2017
L	2154 Matériel industriel	10	22/11/2018
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	30	05/01/2023
L	21562 Service d'assainissement - Matériel spécifique d'expl.	10	05/01/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
15% DES CREANCES DE PLUS DE 2 ANS NON SOLDEES	0,00	04/11/2021	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		705 000,00	I 566 431,63
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		355 000,00	349 305,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	295 000,00	290 974,14
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	60 000,00	58 331,07
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		350 000,00	217 126,42
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	250 000,00	217 126,42
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	566 431,63	696 013,13	0,00	1 262 444,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 939 297,75	III 670 580,62
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 939 297,75	670 580,62
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	1 616,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	250,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	23 032,00
28131	Bâtiments	0,00	93 890,00
28135	Installations générales, agencements, ..	700 000,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	190,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	46 800,48
28154	Matériel industriel	0,00	18 272,83
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	250,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 210,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	558,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	157 944,32
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	321 076,95
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	246,04
28181	Installations générales, agencements	0,00	1 389,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 263,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 592,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 239 297,75	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	670 580,62	357 314,63	38 753,38	0,00	1 066 648,63

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 262 444,76
Ressources propres disponibles	IV 1 066 648,63
Solde	V = IV – II (3) -195 796,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : EAUX PLUVIALES RUE MAIMBOURG MORANNES				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00	0,00	
458101 Dépenses nouvelles (2)	0,00	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00	0,00	
458201 Financement par le tiers (4)	0,00	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00	0,00	
Financement par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	170 800,00	0,00	0,00	170 800,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2022	MISE EN PLACE DE CARTE GSM-3 - PR GRANDINE A CHEFFES + 5 PR LES RAIRIES	386,76	0,00	10
01/01/2022	MISE EN PLACE DE CARTE GSM-3 - PR GRANDINE A CHEFFES + 5 PR LES RAIRIES	1 984,56	0,00	10
17/01/2022	CONSTRUCTION STEP SEICHES	4 346,74	0,00	0
24/01/2022	2184 - BIENS DE FAIBLE MONTANT	253,92	0,00	1
24/01/2022	BRANCHEMENT EU - 3 Rue du PRIEURE 49140 CORZE - SAVIDAN ARNAUD	4 163,53	0,00	60
24/01/2022	BRANCHEMENT EU - Rue de la Fosse au Cure 49140 MARCE - BONJOUR ALEXANDRE	2 437,10	0,00	60
24/01/2022	BRANCHEMENT EU - 24 A Rue de Chalou 49430 LES RAIRIES - REIGNIER ISABELLE	4 286,15	0,00	60
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - 3 RUE DU STADE - CHEFFES (PJ SUR MANDATS 159 ET 273/2021)	3 607,27	0,00	0
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - 9 RUE DES MONTOUSERIES - LES RAIRIES (PJ SUR MANDATS 159 ET 2	2 004,00	0,00	0
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - ROUTE DE FOUGERE - LES RAIRIES (PJ SUR MANDATS 159 ET 273/202	1 806,80	0,00	0
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - 7 CHEMIN DES PERCE NEIGE - BARACE (PJ SUR MANDATS 159 ET 273/	4 177,13	0,00	0
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - 3 RUE DU STADE 49125 CHEFFES	3 607,27	0,00	60
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - 7 CHEMIN DES PERCE NEIGE - BARACE	4 177,13	0,00	60
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - ROUTE DE FOUGERE - LES RAIRIES	1 806,80	0,00	60
02/02/2022	BRANCHEMENT EU - 9 RUE DES MONTOUSERIES - LES RAIRIES	2 004,00	0,00	60
03/02/2022	BRANCHEMENT EU - VENELLE DE LA BOURGEOISIE - DURTAL	2 142,71	0,00	0
03/02/2022	BRANCHEMENT EU - VENELLE DE LA BOURGEOISIE - DURTAL	2 142,71	0,00	60
14/02/2022	REPERAGE AMIANTE DANS CADRE DU MARCHE DE TRAVAUX POUR L AUTOSURVEILLANCE + ANAL	1 180,00	0,00	0
14/02/2022	BRANCHEMENT EU - 24BIS RUE DE LA CHAUSSEE - TIERCE	2 309,67	0,00	0
14/02/2022	BRANCHEMENT EU - 24 RUE DE LA CHAUSSEE TIERCE	1 837,00	0,00	60
14/02/2022	BRANCHEMENT EU - 24 RUE DE LA CHAUSSEE TIERCE	2 309,67	0,00	60
15/02/2022	PARCELLES YD 76 ET YD 96 LIEU DIT LE BOIS A SEICHES SURFACE 58 029 HA (11%)	164,37	0,00	0
16/02/2022	CONSTRUCTION STEP SEICHES	470,00	0,00	0
17/02/2022	BRANCHEMENT EU - 24BIS RUE DE LA CHAUSSEE - TIERCE	1 837,00	0,00	0
01/03/2022	CONSTRUCTION STEP SEICHES	20,84	0,00	0
02/03/2022	CONSTRUCTION STEP SEICHES	1 601,00	0,00	0
08/03/2022	SECURISATION DU PR ST LEONARD AVEC INSTALLATION D UN GARDE CORPS	3 995,80	0,00	60
11/03/2022	REHABILITATION RESEAU EU - RUE DE LA COULEE - LES RAIRIES	18 755,08	0,00	60
15/03/2022	BRANCHEMENT EU - RUE DE PORTE BISE - TIERCE	2 142,71	0,00	60
18/03/2022	BRANCHEMENT EU - 24 RUE DE BEL AIR - JARZE	1 984,78	0,00	60
21/03/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	156,51	0,00	0
21/03/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	623,04	0,00	0
22/03/2022	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	4 145,00	0,00	0
23/03/2022	BRANCHEMENT EU - 7 CHEMIN DES PERCE NEIGE - BARACE (PJ SUR MANDATS 159 ET 273/	-4 177,13	0,00	0
23/03/2022	BRANCHEMENT EU - 3 RUE DU STADE - CHEFFES (PJ SUR MANDATS 159 ET 273/2021)	-3 607,27	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/03/2022	BRANCHEMENT EU - 24BIS RUE DE LA CHAUSSEE - TIERCE	-1 837,00	0,00	0
23/03/2022	BRANCHEMENT EU - VENELLE DE LA BOURGEOISIE - DURTAL	-2 142,71	0,00	0
23/03/2022	BRANCHEMENT EU - 9 RUE DES MONTOUSERIES - LES RAIRIES (PJ SUR MANDATS 159 ET 2	-2 004,00	0,00	0
23/03/2022	BRANCHEMENT EU - ROUTE DE FOUGERE - LES RAIRIES (PJ SUR MANDATS 159 ET 273/202	-1 806,80	0,00	0
23/03/2022	BRANCHEMENT EU - 24BIS RUE DE LA CHAUSSEE - TIERCE	-2 309,67	0,00	0
24/03/2022	REHABILITATION BRANCHEMENT EU - TABAC PRESSE - CHEFFES (PJ SUR MANDATS 159 ET 2	4 188,89	0,00	60
28/03/2022	VIABILISATION PARCELLES EXISTANTS DANS CADRE TRAVAUX ZAC DES ARGOULTS	1 150,00	0,00	60
01/04/2022	PARCELLES YD 76 ET YD 96 LIEU DIT LE BOIS A SEICHES SURFACE 58 029 HA (11%)	67,36	0,00	0
04/04/2022	REMISE CONFORMITE 48 RUE BEL AIR - JARZE	807,44	0,00	60
08/04/2022	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	450,30	0,00	0
27/04/2022	RENOUVELLEMENT CANALISATION - RUE DE L ARCHE - CHEFFES (PJ SUR MANDATS 159 ET	20 307,48	0,00	60
27/04/2022	BRANCHEMENT EU - RUE PIERRE JOUANNEAU - CHAPELLE SAINT LAUD (PJ SUR MANDATS 15	4 916,50	0,00	60
29/04/2022	BRANCHEMENT EU - 15 IMPASSE ANTONIO VIVALDI - TIERCE	2 142,71	0,00	60
29/04/2022	BRANCHEMENT EU - 3 RUE DU PONT - MORANNES	1 448,90	0,00	60
02/05/2022	REPLACEMENT COMPRESSEUR SUR STEP DAUMERAY	4 530,44	0,00	60
13/05/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	290,00	0,00	0
13/05/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	290,00	0,00	0
23/05/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	547,67	0,00	0
23/05/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	136,92	0,00	0
31/05/2022	BRANCHEMENT EU - RUE DES FOURNEAUX - LES RAIRIES	3 174,67	0,00	60
02/06/2022	BRANCHEMENT EU - 3 RUE DE BEL AIR - JARZE	3 009,11	0,00	60
02/06/2022	BRANCHEMENT EU - 3B RUE NATIONALE - SEICHES	2 015,76	0,00	60
08/06/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	645,00	0,00	0
08/06/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	645,00	0,00	0
09/06/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	59,39	0,00	0
09/06/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	237,56	0,00	0
10/06/2022	CHANGEMENT CONDUITE BRANCHEMENT 4 BIS VAL DE SARTHE TIERCE	6 089,72	0,00	60
10/06/2022	CREATION BRANCHEMENT EU - 6 RUE AXILETTE - DURTAL	4 581,08	0,00	60
17/06/2022	LICENCE LOGICIEL YPRESIA	1 275,00	0,00	2
20/06/2022	PARCELLES YD 76 ET YD 96 LIEU DIT LE BOIS A SEICHES SURFACE 58 029 HA (11%)	-23,68	0,00	0
20/06/2022	PARCELLES YD 76 ET YD 96 LIEU DIT LE BOIS A SEICHES SURFACE 58 029 HA (11%)	-1,10	0,00	0
24/06/2022	BRANCHEMENT EU 5 RUE DU VAL ST SULPICE MOULIN CHEFFES	9 521,51	0,00	60
28/06/2022	AVANCE MARCHES 2020-11 TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE-MORANNES	6 265,06	0,00	0
06/07/2022	CONSTRUCTION STEP SEICHES	1 512,00	0,00	0
06/07/2022	CONSTRUCTION STEP SEICHES	965,00	0,00	0
07/07/2022	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	4 313,55	0,00	0
11/07/2022	FOURNITURE ET POSE CLOTURE STATION EPURATION DURTAL	14 555,00	0,00	30
12/07/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	79,19	0,00	0
12/07/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	316,75	0,00	0
13/07/2022	CREATION TABOURET 14 RUE DE LA CHAPELLE - TIERCE	2 205,35	0,00	60
20/07/2022	BRANCHEMENT EU - CHEMIN DES VARENNES - MORANNES	2 274,78	0,00	60
20/07/2022	REMISE A NIVEAU BOITE DE BRANCHEMENT - 3 RUE LOUIS TOUCHET - JARZE VILLAGES	1 714,89	0,00	60
22/07/2022	VIABILISATION PARCELLES EXISTANTS DANS CADRE TRAVAUX ZAC DES ARGOULTS	1 850,00	0,00	60
22/07/2022	VIABILISATION PARCELLES EXISTANTS DANS CADRE TRAVAUX ZAC DES ARGOULTS	2 626,00	0,00	60

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/07/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	72 218,20	0,00	0
08/08/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	-81,84	0,00	0
08/08/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	-81,84	0,00	0
18/08/2022	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	4 651,80	0,00	30
18/08/2022	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	11 075,45	0,00	30
18/08/2022	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	1 520,00	0,00	30
23/08/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	-316,75	0,00	0
23/08/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	-79,19	0,00	0
07/09/2022	BRANCHEMENT EU - RUE DES VIGNES - MORANNES	1 896,82	0,00	60
12/09/2022	BRANCHEMENT EU - CHEMIN DES LANDES - TIERCE	1 924,76	0,00	60
12/09/2022	BRANCHEMENT EU - 4 BIS IMPASSE DE LA CHAUSSEE - TIERCE	1 896,82	0,00	60
13/09/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	2 732,50	0,00	0
15/09/2022	BRANCHEMENT EU 1 ROUTE DU PORAGE ETRICHE (PJ SUR MANDATS 159 ET 273/2021)	3 449,79	0,00	60
15/09/2022	BRANCHEMENT EU 4 ROUTE REFOUL CORNILLE	1 654,14	0,00	60
21/09/2022	MISE EN CONFORMITE BOITE EU - SEICHES	1 709,73	0,00	60
26/09/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	900,00	0,00	0
26/09/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	250,00	0,00	0
28/09/2022	BRANCHEMENT EU - 9 CHEMIN DES PERCES NEIGES - BARACE (PJ SUR MANDATS 159 ET 273)	2 089,55	0,00	60
05/10/2022	CONSTRUCTION STEP LES RAIRIES	2 181,82	0,00	30
05/10/2022	REMISE EN ETAT DU POSTE DE RELEVEMENT RUE DU LOIR - HUILLE-LEZIGNE	15 872,60	0,00	60
14/10/2022	FOURNITURE ET POSE PORTAIL STATION EPURATION ETRICHE	1 936,13	0,00	30
20/10/2022	BRANCHEMENT EU - 4 ROUTE DE MONTREUIL - TIERCE	2 463,68	0,00	60
21/10/2022	BRANCHEMENT EU - 8 GRANDE RUE - DURTAL	2 274,78	0,00	60
25/10/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	350,00	0,00	0
25/10/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	1 750,00	0,00	0
02/11/2022	TRAVAUX SUR RESEAU ASSAINISSEMENT DE SEICHES SUR LE LOIR	375,00	0,00	0
03/11/2022	VIABILISATION PARCELLES EXISTANTS DANS CADRE TRAVAUX ZAC DES ARGOUTLS	1 150,00	0,00	60
04/11/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	490,00	0,00	0
08/11/2022	FOURNITURE ET MISE EN PLACE COMPRESSEUR - STEU DAUMERAY	4 833,38	0,00	60
16/11/2022	CREATION BOITE BRANCHEMENT - 16 RUE MARECHAL LECLERC - DURTAL	1 709,73	0,00	60
25/11/2022	INSTALLATION EQUIPEMENTS AUTOSURVEILLANCE SUR SYSTEMES AC	490,00	0,00	0
29/11/2022	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	15,95	0,00	0
29/11/2022	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	56,55	0,00	0
29/11/2022	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR TIERCE	143,55	0,00	0
29/11/2022	REHABILITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT SUR JARZE-VILLAGES	508,95	0,00	0
29/11/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT HUILLE	350,00	0,00	0
29/11/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	1 750,00	0,00	0
29/11/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT EU DAUMERAY	15 428,00	0,00	60
02/12/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	75 014,14	0,00	0
02/12/2022	INSTALLATION TELECOMMANDE SOFREL S4W SUR POSTES DE RELEVEMENT	2 010,64	0,00	15
02/12/2022	INSTALLATION TELECOMMANDE SOFREL S4W SUR POSTES DE RELEVEMENT	2 010,64	0,00	15
02/12/2022	INSTALLATION TELECOMMANDE SOFREL S4W SUR POSTES DE RELEVEMENT	2 689,19	0,00	15
02/12/2022	INSTALLATION TELECOMMANDE SOFREL S4W SUR POSTES DE RELEVEMENT	2 010,64	0,00	15
05/12/2022	BRANCHEMENT EU - 2A RUE DU PATIS - ETRICHE	3 105,72	0,00	60
06/12/2022	BRANCHEMENT EU - 11 BIS ROUTE DE BEAUVAUJ - JARZE VILLAGES	2 618,57	0,00	60
07/12/2022	BRANCHEMENT EU - 26 RUE DE LA CHAUSSEE TIERCE	2 618,57	0,00	60
12/12/2022	BRANCHEMENT EU - 8 RUE BASILE GABORY - TIERCE	1 896,82	0,00	60
12/12/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT MORANNES	1 100,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/12/2022	TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE DES SABLONNIERES - CONVENTION MANDAT SEICHES	6 505,00	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		445 283,66	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
01/08/2022	LOGICIEL GESTION SERVICE	22 465,00	2	22 465,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	ASSAINISSEMENT LOGICIEL GESTION SERVICE	1 035,00	2	1 035,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	ASSAINISSEMENT FOURNITURE DE 80 BOITES A CLEFS	4 320,00	1	4 320,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	ETUDE DIAGNOSTIQUE ASSAINISSEMENT	19 209,00	5	19 209,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	ACQUISITION ECRAN 24 FUJITSU E24-8 TS PRO - JEAN-PIERRE MIGNOT	123,00	1	123,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	TEL SS FIL POUR JPM	144,00	1	144,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	AO travaux d'assainissement et achat dégrilleurs	269,70	1	269,70	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	PC de bureau F. Després	1 479,65	3	1 479,65	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	CHAISE DE BUREAU F. Després	155,24	1	155,24	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	ARMOIRE METALLIQUE F. Després	317,58	1	317,58	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Armoire Station Etriché	3 565,99	15	3 565,99	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Poste informatique + logiciels	1 955,90	3	1 955,90	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Tondeuse	1 930,00	3	1 930,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Remorque et accessoires	2 763,01	5	2 763,01	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Nettoyeur HP	1 400,00	3	1 400,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Compteurs poste de relevage	487,30	15	487,30	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Branchement EU - rue de la Chaussée	974,50	15	974,50	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Pompe poste de relevage	1 251,59	15	1 251,59	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	REPLACEMENT POMPE LAGUNE - STEP LES RAIRIES	305,10	1	305,10	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	MOTOBINEUSE HONDA POUR ENTRETIEN STEP DAUMERAY	350,00	1	350,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Echafaudage 3M	878,52	3	878,52	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Logiciel CIL	320,00	3	320,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Tronçonneuse + taille haie	1 355,99	5	1 355,99	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Portail STEP Etriché	2 048,00	10	2 048,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Réhabilitation poste de relevage Baracé	50,00	60	50,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2022	Licence Logiciel Assainissement	1 638,00	3	1 638,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		70 792,07					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 325 146,22
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2020-01	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	208 901,06	100 000,00	2 191 098,94	8 915,58

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	622,00
Ingénieur	A	1	25 183,00
Technicien	B	2	55 467,00
Agent ppal 1° classe	C	0	0,00
Agent de maîtrise pppal	C	0	0,00
Adjoint administratif	C	1	43 618,00
Adjoint administratif ppal 2° classe	C	0	0,00
Adjoint administratif ppal 2° classe	C	0	0,00
adjoint administratif	C	0	0,00
adjoint technique	C	0	0,00
TOTAL GENERAL	C A B	4	124 890,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2020 - Concession par affermage du service public	SUEZ EAU FRANCE	SUEZ EAU FRANCE	Société Française	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 166 564,00	1 276 376,07	16 313,11	1 292 689,18
RECETTES	3 166 564,00	2 987 514,91	0,00	2 987 514,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 475 121,00	1 055 091,59	696 013,13	1 751 104,72
RECETTES	3 475 121,00	1 228 712,20	357 314,63	1 586 026,83

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 166 564,00	1 276 376,07	16 313,11	1 292 689,18
RECETTES	3 166 564,00	2 987 514,91	0,00	2 987 514,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 475 121,00	1 055 091,59	696 013,13	1 751 104,72
RECETTES	3 475 121,00	1 228 712,20	357 314,63	1 586 026,83
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	6 641 685,00	2 331 467,66	712 326,24	3 043 793,90
TOTAL AGREGE DES RECETTES	6 641 685,00	4 216 227,11	357 314,63	4 573 541,74

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 43
 Nombre de membres présents : 34
 Nombre de suffrages exprimés : 37
 VOTES :
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 16/02/2023

Présenté par (1) Le Président,
 A Tiercé le 01/01/2000
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Tiercé, le 01/01/2000
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.